

Distinction honorifique

Ordre de La Vérendrye : l'appel à candidatures est lancé!

Le 19 février 2026 – Jusqu'au 30 avril, la Ville de Trois-Rivières invite la population à soumettre des candidatures pour l'[Ordre de La Vérendrye](#), la plus haute distinction municipale.

« À l'approche du 400^e anniversaire de Trois-Rivières, je souhaite que nous prenions un moment pour célébrer celles et ceux qui, par leur générosité et leur engagement, font briller notre communauté. C'est l'occasion de rendre hommage à ces parcours inspirants et de souligner l'importance du bénévolat, qui fait la fierté de notre ville », affirme M. Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières.

Créé en 1985, l'Ordre de La Vérendrye reconnaît des personnes dont l'engagement a contribué de façon marquante au mieux-être de la collectivité. Cette distinction souligne également leur apport au rayonnement de Trois-Rivières.

Les personnes intéressées à proposer une candidature peuvent remplir le [formulaire en ligne](#). Une version papier du formulaire est également disponible à l'hôtel de ville et dans les bibliothèques municipales.

Les récipiendaires seront honorés lors d'une cérémonie civique prévue à l'automne. Depuis la création de l'Ordre, plus de 160 personnes ont été décorées de cette distinction. La liste des lauréates et lauréats est accessible au [v3r.net](#).

Critères d'admissibilité

- Se distinguer par une contribution significative au mieux-être de la population;
- Participer activement au rayonnement de la Ville;
- S'engager bénévolement au service de la communauté.

– 30 –